

la réputation des facultés de droit

Par **Katharina**, le **10/03/2007** à **19:35**

coucou

Alors voilà je me demandais, j'ai fait une recherche et je n'ai pas vu de sujet sur ce point
Pensez vous qu'aller dans une " grande fac " de droit donne des privilèges ? si oui à quel
niveau ? (licence, master...)

Quelqu'un sait il où sont classées les " grandes fac " de droit de bonne réputation ?

A part Assas à Paris car j'entend ce nom là un peu partout quelles sont les autres " grandes "
"bonnes" fac ?

Ca m'ennuie d'employer ce genre de terme car je pense que même dans les petites facs il
peut y avoir un très bon enseignement aussi digne qu'ailleurs, néanmoins aux yeux des
employeurs plus tard est-ce que cela joue ?

Merci à l'avance pour vos avis !

Par **sabine**, le **10/03/2007** à **20:13**

Tu n'as pas du faire beaucoup de recherches vu qu'il y a plein de sujets ou ce thème est
abordé! roll

Par **Katharina**, le **10/03/2007** à **20:43**

ah bon j'ai tapé réputation fac je suis tombée sur des sujets qui n'ont rien avoir genre " les
styles de musiques " shock

en plus il me semble me rappeler d'avoir lu un sujet qui en parlait mais je n'ai pas remis la
main dessus je me suis dis que ça devait être sur un autre forum du coup.

Par **Nounoupoun**, le **10/03/2007** à **21:12**

Il paraît que la fac de Nanterre est pas mal. Je bossais pour un cabinet d'avocats avant et pas
venaient de Nanterre.

tu as aussi PARIS I.

Par **mathou**, le **10/03/2007** à **21:20**

On en a parlé dans des sujets où des lycéens demandaient qu'elle était la " meilleure fac ". Ils répétaient ce qu'ils avaient entendu, ou bien s'obstinaient sur une fac en particulier. Essaie de regarder les sujets avec un titre genre " fac de... Bordeaux, Paris, etc " .

En général ça a déclenché une masse de réponses en disant d'arrêter avec ce pseudo classement des magazines étudiants parce que les critères étaient fallacieux, que le LMD avait harmonisé les maquettes d'enseignement et donc que les diplômes de premier cycle se valaient tous - sauf à partir du master où les facs avaient des spécialités. Surtout que les mêmes professeurs peuvent enseigner dans plusieurs facs.

On leur conseillait aussi de regarder le prix du logement, leurs capacités financières, la distance... avant d'imaginer ce qu'ils mettraient sur leur CV. D'après ce que j'ai vu, la fac d'origine n'intéresse pas les employeurs à part pour les spécialisations de master 2. Et ça dépend aussi de l'employeur en question : si tu veux être juriste d'entreprise ou consultant, je crois qu'on regardera plus les stages que la formation universitaire.

En ce moment ce sont plutôt les écoles de commerce et sciences po' qui ont la cote, si on lit les journaux et qu'on comptabilise le nombre de posts de lycéens dessus : on en parle comme la formation suprême.

Sinon, les facs célèbres sont dans les grandes villes.

Par **Katharina**, le **10/03/2007** à **22:16**

;)

merci pour vos réponses ! je vais chercher dans ce genre de sujet alors Image not found or type unknown

pas d'inquiétude je partage aussi cette opinion je suis dans une petite fac et pourtant nos profs viennent d'une fac plus réputée, et je trouve que nos cours sont vraiment très bien , mais cette fac ne fait pas la L3 ni les masters et nous n'avons aucun documents d'orientations, notre conseillère ne sait rien, donc je cherche des information sur le net sur les sites de fac et les forums, ce n'est pas évident de savoir où aller avec toutes les facs

proposées en France Image not found or type unknown

et merci de m'avoir donné les indications pour les recherches dans le forum je n'ai surtout pas WINK.

voulu créer un topic inutile j'en suis désolée Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **10/03/2007** à **22:47**

:wink: :lol:

Y a pas de souci, tu feras 50 pompes en échange Image not found (tag:petufokindvri type unknown)

Ce serait peut-être bien de faire un sujet post it un de ces jours pour que les nouveaux tombent directement dessus, c'est une question récurrente de ceux qui arrivent à la fac.

Par **kyouko**, le **10/03/2007** à **22:58**

J'avais lu un article il fut un temps dans le magazine l'étudiant où ils avaient fait un classement justement des facs de droit. Je ne m'en souviens plus c'est dommage...

Par **fan**, le **10/03/2007** à **23:53**

A Clermont-Ferrand, il y a deux universités : l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise Pascal.

Forte d'un effectif de près de 13 000 étudiants, l'Université d'Auvergne propose plus de 450 formations, dans les secteurs tertiaire (Faculté de Droit et de Science Politique, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, IUP Management et Gestion des Entreprises, Institut de Préparation à l'Administration Générale), technologique (IUT) et de la santé (Facultés de Médecine, de Pharmacie, de Chirurgie Dentaire).

Université Blaise Pascal :

15 000 étudiants répartis dans

5 UFR

3 Ecoles d'ingénieurs

1 IUT

1 Observatoire de physique du globe (OPGC)

1 antenne d'enseignement délocalisée : le Pôle Lardy à Vichy

Par **fan**, le **11/03/2007** à **00:02**

Pour les facultés de droit, les plus réputées, je citerais : Bordeaux, Assas, Strasbourg, Montpellier,...et d'autres dont je ne me souviens plus d'après le classement. Je sais que Clermont est bien classée et pourtant c'est "une petite ville" de plus de 100 000 habitants.

Par **Katharina**, le **11/03/2007** à **09:10**

merci bien !! oui créer un post it serait une bonne idée

:D

:lol:

:twisted:

Image not found or type unknown quant aux 50 pompes ... Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **11/03/2007** à **09:57**

ça me fait toujours rire la réputation des facs... A cause de ça, certains se créent de fausses adresses pour pouvoir échapper à la sectorisation et râlent parce qu'ils ont 2h de transports par jour...

Quant au choix de ta future fac: tu es où pour le moment?

Par **Katharina**, le **11/03/2007** à **11:50**

je suis dans le nord et je cherche une fac pour poursuivre mes études vu que ça s'arrête en L2 et je suis prête à me déplacer n'importe où en France, mais pas à Paris car c'est vraiment trop cher la bas, comme je ne connais pas du tout les autres facs en France je me renseigne ! et je chercherais un logement le plus près possible pour ne pas avoir de transport. Je cherche une " grande fac " parce que j'espère en intégrer une qui propose un grand nombre de spécialisation en M2 et comme je ne sais pas encore quelle spécialisation je ferais et qu'en L3 je devrais intégrer une fac, autant avoir le plus de choix possible pour chercher d'ici là et éviter d'avoir à redéménager

Par **kyouko**, le **11/03/2007** à **12:28**

voici le site de la fac de cergy si tu veux y jeter un coup d'oeil, par contre je ne sais pas combien de masters ils proposent la bas vu que je compte pas allé jusque la <http://www.u-cergy.fr/index.php>

Par **Katharina**, le **11/03/2007** à **12:38**

:))

merci Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **11/03/2007** à **12:51**

Juste pour info: ce n'est pas parce que t'es dans une fac en L3 et M1 que t'es admise d'office dans un M2 de cette fac!

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Christine**, le 11/03/2007 à 15:11

Je trouve que c'est un excellent topic !

Et les réponses variront, notamment en raison de la subjectivité de chacun : qui osera dire : je

suis dans un fac médiocre ? 

Je crois qu'il est communément admis que les facs de droit d'excellence sont Paris 1 et 2 (la sorbonne et assas), Bordeaux, aix en provence.

Mais qu'est-ce qui fait une bonne fac ? J'avais lu le magazine dont quelqu'un parlait et où les facs étaient classées : mais leur critères n'étaient pas vraiment pertinents : le taux de réussite est-il un critère d'excellence ? N'est-il pas plutôt le signe de la largesse de notation ? Beaucoup de facs de réputation médiocre étaient bien classées.

Donc, sur quoi juger une bonne fac ?

De plus, il faut savoir que pour passer un concours, ou trouver un job, tout le monde se fiche de savoir si on a eu notre diplôme dans la fac X ou dans la fac Y : comme quelqu'un l'a fait justement remarqué, c'est le nombre de stage, leur durée, etc. qui est un plus pour obtenir un boulot au sortir de la fac. En effet, quel employeur connaît les profs de la fac X et de la fac Y ? Aucun...

Et pour les concours, c'est anonyme, alors qu'on est un diplôme de telle ou telle fac importe peu.

En revanche, le niveau de formation sera différent : on apprend plus ici que là. Pour moi, la différence vient avant tout de la qualité des enseignants, du nombre de profs agrégés, etc. Mieux vaut avoir pour prof quelqu'un qui écrit plein d'articles, un bouquin, qui fait des conférences et des colloques partout, car c'est une "sommité", plutôt qu'un obscur maître de conférence qui a l'air de pas vraiment connaître son truc et de s'emmerder.

Et puis, le niveau de la fac a surtout une importance pour soi-même devenir prof je crois : avoir un bon directeur de thèse, que la fac soit "côtée" par les profs eux mêmes...

Par **fan**, le 11/03/2007 à 15:31

J'ai des profs qui écrivent des articles (Patrick Chauvel dans droit et patrimoines mais aussi des livres (Robert Ponceyri ou Dominique Turpin) par exemple mais il y aussi des ouvrages collectifs se trouvant dans toutes les bonnes librairies.

Par **Katharina**, le **11/03/2007** à **21:02**

[quote="sabine":32fchatv]Juste pour info: ce n'est pas parce que t'es dans une fac en L3 et

M1 que t'es admise d'office dans un M2 de cette fac! [quote:32fchatv]

oui bien sûr j'en suis consciente mais je ferais tout ce qu'il faut pour réussir, si

malheureusement je vois que j'en suis incapable j'aviserais
c'est " un paris sur l'avenir "

et je voulais juste savoir si la fac où les études ont été faite avaient une influence sur l'embauche plus tard, je n'ai jamais rabaissé les facs je tiens à préciser encore une fois que je suis dans une fac qui a mauvaise réputation et que je suis satisfaite de l'enseignement donné mes profs écrivent aussi des livres c'est juste que cette fac s'arrête en L2 donc je ne peux pas y continuer ! donc tant qu'à faire étant donné que je dois forcément bouger autant me renseigner sur ce qui m'entoure si je pensais que toutes les facs étaient nulles moins bonne ou je ne sais quoi peu importe les critères je déciderais d'aller à Assas sans réfléchir ! j'essaye au contraire de connaître les autres facs

Par **mathou**, le **11/03/2007** à **21:36**

Même si beaucoup d'enseignants publient, on ne retient que quelques grands noms - ceux qui animent les chroniques du JCP ou de la RTDC, comme le professeur Simler. Ceux-là, on connaît leur fac rien qu'à leur nom, et ça participe au prestige de l'université.

Pour avoir été dans trois facs, je me demande si une " bonne fac ", ça a vraiment des critères...

- bonne fréquentation ? Quartier bourgeois, tenue correcte, langage plus de trois syllabes par mot ou banlieue, trajets, prix de la vie sur place.

- taux de réussite excellent ? Les critères de notations ne varient pas tant que ça entre ma première fac, Nancy et Paris I Panthéon Sorbonne. Tout dépend aussi du nombre d'étudiants à passer les examens et de ceux qui ont arrêté en cours de route mais qui sont comptabilisés : on arrivait à 1,2% de réussite dans ma première fac à cause de ça. Les statistiques, on en fait ce qu'on veut.

- professeurs renommés : y en a quelques uns, certains enseignent dans plusieurs facultés. Comme tout le monde le remarque, ça n'enlève pas leur valeur aux professeurs moins connus qui peuvent être excellents, et on en a tous quelle que soit la fac. De plus, certains profs reprennent dans leur cours les manuels de confrères, donc le niveau de l'enseignement peut être le même...

- richesses des enseignements : à partir du master, ou pour les magistères et séjours à l'étranger, certaines facs sont LE lieu spécialisé, droit européen, fiscal, famille, contrats. Là il faut se renseigner sur le site des facs et dans les revues Lamy, surtout que les universités créent des masters chaque année - même si le master en lui-même reste critiqué et que les filières professionnelles sont valorisées au niveau des diplômes car plus opérationnelles pour travailler.

- moyens financiers de la fac : ce ne sont pas forcément les facs les plus célèbres qui ont la meilleure administration, avec assez de personnel, de locaux, de services... Trop d'étudiants par rapport aux enseignants, aux groupes... Certaines petites facs proposent même des prix pour les meilleurs étudiants.

Une bonne fac aurait une bonne réputation, mais je crois que ça n'intéresse pas les employeurs excepté pour les diplômes très spécialisés ou s'ils viennent eux-mêmes de cette fac. Par contre, le niveau de langue étrangère, les séjours à l'étranger, les stages, les emplois... ça les intéresse.

On va voir si les frais d'inscription se mettent au même niveau que ceux des grandes écoles comme on en parle, mais je pense pas que la fac d'origine puisse sur le marché du travail avoir autant d'importance, à part pour les réseaux de relations.

Par **Christine**, le **12/03/2007** à **19:55**

[quote="mathou":3l6keuog] . De plus, certains profs reprennent dans leur cours les manuels de confrères, donc le niveau de l'enseignement peut être le même...

-.[/quote:3l6keuog]

:shock: :))

Image not found
Oa, ça craint!!! Le prof qui n'a pas d'idée originale, pas de plan de cours personnel, et qui se contente de reprendre le bouquin écrit par un autre : c'est pas du plagiat
lol. wink.

? Image not found

Par **mathou**, le **12/03/2007** à **20:20**

Nan, mais parfois certaines matières ne peuvent s'enseigner qu'avec une seule structure de plan (droit des contrats) et certains professeurs connus sont d'excellents pédagogues.

Par contre, je raconte souvent cet exemple : en première année en sciences po', j'ai remarqué que le cours du prof était mot pour mot celui du petit livre de la collection Les Fondamentaux. A la fin de l'année je l'ai dit à une copine - fille du meilleur ami du prof... Lequel s'est fâché que les étudiants lisent autre chose que son cours, je cite. Et vexé il a refait

son cours en entier l'année suivante : les redoublants ont dû tout reprendre

:lol:

Image not found or type unknown

Par **fan**, le **12/03/2007** à **23:39**

Notre Professeur Monsieur Patrick Chauvel écrit comme je l'ai dit plus haut dans Droits et Patrimoines mais aussi parfois fait des chroniques dans le Dalloz ou autres. Quand à son plan, il reprend quasiment mots pour mots, le livre de son maître de thèse Monsieur Mallori (je ne sais plus comment ça s'écrit mais paraît-il que les noms de familles non pas d'orthographe). Nous faisons le droit des contrats ainsi que celui des responsabilités.

Par **candix**, le **12/03/2007** à **23:50**

ma prof de civil au premier semestre de première année faisait pareil, elle nous dictait le Malaurie, résultat une bonne partie de l'amphi a acheté le bouquin et ne venait plus en cours...

Par **fan**, le **12/03/2007** à **23:56**

C'est exactement ce qu'il se passe pour nous.

Par **maolinn**, le **13/03/2007** à **00:16**

[quote="candix":1z59wwrr]ma prof de civil au premier semestre de première année faisait pareil, elle nous dictait le Malaurie, résultat une bonne partie de l'amphi a acheté le bouquin et ne venait plus en cours...[/quote:1z59wwrr]:lol:

Je vois qu'on a eu cette chère Mme G..... 

:P

Moi j'avais acheté le bouquin mais je continuais quand même à aller en cours 

Par **fan**, le **13/03/2007** à **00:18**

Moi aussi, je vais au cours, je regarde dans le Mallorie quand je ne comprend pas ce que notre prof nous dit, mais en cours je suis aussi dans le Code civil.

Par **candix**, le 13/03/2007 à 00:33

[quote="maolinn":1xxbxnjp][quote="candix":1xxbxnjp]ma prof de civil au premier semestre de première année faisait pareil, elle nous dictait le Malaurie, résultat une bonne partie de l'amphi a acheté le bouquin et ne venait plus en cours...[/quote:1xxbxnjp]

Je vois qu'on a eu cette chère Mme G..... Image not found or type unknown

:P

Moi j'avais acheté le bouquin mais je continuais quand même à aller en cours Image not found or type unknown

[/quote:1xxbxnjp]

oui cette chère et tendre

je lui aurai bien fait manger son livre, à nous prendre pour des m****

moi aussi j'allais encore en cours même si j'avais le livre Image not found or type unknown

Par **Christine**, le 13/03/2007 à 12:02

[quote="mathou":3p19szrj]Nan, mais parfois certaines matières ne peuvent s'enseigner qu'avec une seule structure de plan (droit des contrats) et certains professeurs connus sont d'excellents pédagogues.
:[/quote:3p19szrj]

Je ne comprends pas bien pourquoi le droit des contrats s'enseignerait que d'une seule façon : sinon, tu peux dire pareil pour tout les cours : ex : en procédure pénale, tu peux que voir les enquêtes, l'instruction et le jugement, c'est sûr : tu vas pas étudier le jugement avant d'avoir vu les enquêtes.... Et pourtant, les bouquins sont pas pareils, chacun avance ses interprétations, son plan interne aux problèmes (pas les grandes parties qui bien sûr, suivent une même logique évidente).

Revenons au droit des contrats : si tu prends tous les manuels sur le marché, ils parlent, au fond, tous de la même chose (et heureusement), et pourtant, chaque a ses particularité, son plan, et surtout des idées, des "thèses" différentes sur tel ou tel point...

Y'a des profs qui ont des idées : tu peux prendre tous les manuels et comparer, t'as vraiment un cours propre au prof, qui a marqué la matière de son empreinte, qui a réfléchi dessus... Et

puis t'as les robots (ou les fainéants Image not found or type unknown) qui se contente de dicter le cours du "Maître"

ou d'un bouquin qu'ils ont piqué : parce qu'ils ne travaillent pas la matière : d'ailleurs, c'est souvent des profs qui écrivent jamais rien : tu prends le Dalloz, le JCP, la RTD civil, RTD commercial ou la revue de sciences criminelles ([i:3p19szrj]entre autres, pour citer les

grandes revues de droit privé[/i:3p19szrj]), tu vois jamais leur nom...

:wink:

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **13/03/2007** à **14:37**

:lol:

Roh, tu chipotes 

Je parlais de la structure globale, de l'organisation du cours et de la logique de pensée de l'auteur, qui rattacherait tel mécanisme à un groupe et pas à un autre. Malgré les différences de doctrines, ces mécanismes sont globalement les mêmes. Ca ne veut pas dire que le droit des obligations précisément ne s'enseignerait que d'une seule façon rigide, mais qu'il s'agisse du Malinvaud, du Terré-Simler-Lequette, Delebecque, Legeais, ou même des panoramas de jurisprudence ou des répertoires, les " catégories " sont rattachées entre elles de façon logique.

A l'exception du doyen Carbonnier, qui avait sa vision de la matière et un plan totalement

original  Ou du professeur Cozian.

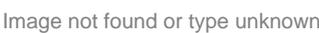
Par contre, concernant les professeurs que nous avons, c'est surprenant de voir qu'ils publient dans d'autres matières que celles qu'ils enseignent, surtout dans les revues spécialisées du JCP. Comme quoi on ne les connaît pas vraiment de base.

Par **candix**, le **13/03/2007** à **16:38**

notre prof de pénal a fait sa thèse sur l'opposabilité du contrat au tiers je crois

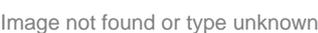
Par **Christine**, le **13/03/2007** à **19:51**

:lol:

[quote="mathou":16fexvdm]Roh, tu chipotes 

./[/quote:16fexvdm]

:wink:

Vouiii, j'avoue, je suis une terrible pointilleuse... 

[quote="mathou":16fexvdm]

Par contre, concernant les professeurs que nous avons, c'est surprenant de voir qu'ils publient dans d'autres matières que celles qu'ils enseignent, surtout dans les revues spécialisées du JCP. Comme quoi on ne les connaît pas vraiment de base.[/quote:16fexvdm]

Je crois que c'est parce que certains ont des spécialités qui ne s'enseignent pas dans les grandes filières classiques de L1/L2/L3/M1, mais aussi parce que les plus jeunes choisissent

pas les matières qu'ils enseignent (d'où le copié/collé des bouquins de leurs collègues Image not found or type unknown)

) : quand y'a 10 profs qui sont "spécialistes" en obligations, alors qu'il y a que 2 ou 3 cours (selon le nombre de séries) en L2 (je mets à part les M2), ils sont obligés de se rattraper sur autre chose.

Moi, j'ai eu un maître de conférence qui nous avait expliqué qu'il connaissait rien en régimes matrimoniaux (c'était un commercialiste) mais que comme il était le plus jeune et le dernier

recruté dans la fac, il avait du prendre ce cours dont personne ne voulait : coooooo! Image not found or type unknown

Résultat, il avait l'air de rien capté à ce qu'il racontait et se contentait de nous résumer un

manuel. On était super motivés avec lui... Image not found or type unknown

Par **fan**, le **13/03/2007** à **20:04**

Tu sais, Christine, je n'ai pas mieux en L2, et pourtant c'est un professeur agrégé environ la soixantaine qui nous répète mots pour mots le mallorie sur les obligations, il fait aussi les L3 et je crois une série de M1. Il prend aussi des affaires du Code civil, parfois commenté par lui. Ce n'est pas le dernier recrutée, loin de là.

Par **AZiz**, le **15/03/2007** à **16:50**

8)

Aix en Provence represente Image not found or type unknown

Favoreu(:), Mestre, Ricci et j'en passe

Par **Lil.O**, le **07/05/2007** à **17:00**

excusez moi de revenir sur ce sujet ... mais justement quand on veut intégrer un M1 et qu'on vient d'une petite fac (mettons Quimper qui dépend de Brest dont je n'ai strictement aucune idée de ce qu'elle vaut parce que je n'irai qu'à la rentrée) je ne serai pas pénalisée si par exemple je voudrai retourner à paris I ou meme ailleurs ?

Par **mathou**, le **07/05/2007** à **17:34**

Je pense qu'ils regarderont les matières que tu as suivies (s'il y a des prérequis pour ce M1) et qu'ils regarderont aussi ta lettre de motivation. Les facs acceptent un pourcentage d'étudiants " extérieurs ". Si tu défends bien ta candidature ça appuiera en ta faveur, peu importe le fait que tu viennes d'une fac de province ou pas. Enfin je vois les choses comme ça puisque j'ai changé trois fois de fac en licence.

Par **Lil.O**, le **10/05/2007** à **12:30**

ah ouais, j'avais pas vraiment pensé à ça. merci bien !

Par **anonym**, le **30/05/2007** à **18:36**

en même temps, si tes notes sont pas TOP il y a quand même un risque. La vérité c'est que parfois le pourcentage d'"extérieurs" est faible et le critère de l'université existe, surtout dans les facs qui se disent ou se pensent prestigieuses..

Par **Katharina**, le **31/05/2007** à **06:16**

pour passer des concours et devenir greffière par exemple à ce moment là on peut avoir

passer sa licence en " cambrousse " ils s'en moquent vu que c'est par concours ? Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **31/05/2007** à **08:50**

[quote="mathou":4qjro40h]JEnfin je vois les choses comme ça puisque j'ai changé trois fois de fac en licence.[/quote:4qjro40h]

Pas mal mathou joli reccord.

Moi pour mes deux premières années j'étais à Paris XIII (pas génial)

Licence et M1 Paris X Nanterre (super) et M2 Aix en Provence.

Il est possible en venant d'une fac de province que l'on intègre une bonne fac mais effectivement il faut avoir les notes parce que parfois c'est quand même difficile. si tu as une mention ça passe sans problème (c'était mon cas).

Katharina bien sûr qu'ils s'en fiche de quelle fac du viens pour passer un concours. Seulement la compétition est rude et il faut avoir bien bossé pour être dans les premiers.

Par **mathou**, le **31/05/2007** à **13:42**

:lol:

:wink:

J'aurais préféré ne pas avoir de record Image not found **Pas mal pour toi aussi** Image not found **On devrait**
peut-être mettre ce sujet en post it. J'en reparle dans le sujet suggestions.